



UNION NATIONALE DES ZOUAVES

Siège social : 20 rue d'Aguesseau 75008 Paris

« Être zouave est un honneur. Le rester est un devoir. »

Bulletin n° 46 - 2^{ème} semestre 2016



*L'Union nationale des Zouaves
vous présente ses meilleurs
vœux pour la nouvelle année !!*

Chers Zouaves, chers amis,

À l'aube de cette nouvelle année qui s'offre à nous, je vous présente mes vœux les meilleurs, de santé tout d'abord et aussi pour que 2017 soit une "année Zouave" avec ce qu'il faut de cérémonies de moments de cohésion...

Je tiens à remercier toutes les amicales qui malgré le vieillissement de leurs effectifs continuent à exister contre vents et marée, en se montrant un peu partout à l'occasion de commémorations ou d'assemblées générales, c'est toujours un évènement de voir des Zouaves en tenue à l'orientale dans les rues de nos villes.

2017 sera sans doute pour nous aussi une année charnière, car même si les menaces qui pesaient sur l'intégrité de la Butte des Zouaves semblent s'éloigner, je crains de voir peu à peu nos associations d'anciens Zouaves disparaître, trouver des palliatifs à cette évolution inexorable sera ma priorité.

Quoi qu'il en soit je vous donne rendez le 26 mars à MOULIN-sous-TOUVENT pour notre Journée nationale où nous fêterons le 186^{ème} anniversaire du corps des Zouaves.

Jean-Louis LEMMET

Président de l'Union Nationale des Zouaves

SOMMAIRE

- Page 1 Éditorial / Sommaire.
- Page 2, 3, 4 Assemblée générale de l'Union des Zouaves à Nogent-sur-Marne le 15 octobre 2016.
- Page 5 Retour des Zouaves au Fort de Nogent. Ravivage de la Flamme.
- Page 6 La journée des 1.000 drapeaux le 5 décembre 2016.
- Page 7 Congrès Maginot à Bordeaux.
- Page 8 Monde Combattant.
- Page 9 Actions pour retrouver les corps des disparus de la guerre d'Algérie.
- Page 10, 11,12 Vie de nos associations.

Siège social : 20 rue d'Aguesseau 75008 Paris

Groupement 241 de la FNAM. Membre du comité de la Flamme sous l'Arc de Triomphe

uniondeszouaves@gmail.com ; <http://collectifrance40.free.fr/>

VIE DE L'UNION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 15 OCTOBRE 2016

FORT DE NOGENT

94120 FONTENAY-SOUS-BOIS

L'assemblée générale 2016 de l'Union nationale des Zouaves a eu lieu le samedi 15 octobre 2016 à 10 heures, Fort de NOGENT, boulevard du 25 août 1944, 94120 FONTENAY-SOUS-BOIS.

Elle a été suivie d'un repas de cohésion au mess du Groupement de recrutement de la Légion étrangère et par la cérémonie de ravivage de la Flamme sous l'Arc de Triomphe.

1. 11h00 Ouverture de la séance.

Jean-Louis LEMMET, président de l'Union nationale des Zouaves, ouvre la séance en excusant les absents.

Chaque amicale, étant représentée par son président, un délégué ou un représentant, ou ayant donné pouvoir, le quorum est atteint. Le président, déclare l'assemblée générale ouverte à 11H00. Est désigné président de séance Hughes BOURDAIN. Est désigné comme secrétaire de séance Jean-François CATTEAU.

Après que le président ait regretté l'absence de 6 présidents sur 10, il a été demandé une minute de recueillement en mémoire des Zouaves et des amis qui nous ont quittés depuis un an et dont le décès a été porté à notre connaissance :

- L'épouse d'André REBEIX, ancien du 9^e Zouaves le 29 novembre 2015.
- Stéphane CHOJNACKI, ancien du 2^e Zouaves décédé le 2 décembre 2015.
- René LEFÈVRE, classe 54, ancien du 2^e Zouaves décédé en janvier 2016.
- Guy BALLANGER, ancien du 2^e Zouaves décédé le 12 janvier.
- André BITEAU, ancien du 4^e Zouaves, le 24 janvier.
- Albert JOLY, décédé le 24 février, 8^e Zouaves.
- René DAVID décédé dans la nuit du 16 au 17 mars, 8^e Zouaves.
- Andrée GASSER, épouse d'André GASSER ancien du 2^e Zouaves, le 23 mars.
- Paulette DUBOIS le 1^{er} avril, épouse de Jean DUBOIS ancien du 9^e Zouaves.
- Roger BEY, 9^e Zouaves, libérateur avec ses camarades de Munster..., décédé le 6 avril.
- Le lieutenant-colonel (er) Jean VEILLET, ancien du 3^e bataillon de Zouaves portés, le 16 avril.
- L'épouse de Roger LHOMME ancien du 2^e Zouaves le 28 avril.
- Willy HERTZOG décédé en mai, dans sa 100^e année, 8^e Zouaves.
- Madame Vilma VIGNALI, est décédée le 11 mai à 96 ans, veuve de Louis VIGNALI qui a servi au 8^e Zouaves.
- Edmond TESSIER, 8^e Zouaves, décédé en juin.
- André BOUVET est décédé le 21 juin dans sa 99^e année, 8^e Zouaves.
- Pierre MIDOUX, classe 61/2b 8^e Zouaves, décédé au mois d'août.

Le président a ensuite demandé une pensée pour nos amis aujourd'hui confrontés à la maladie, qui dans la peine et la détresse, ne peuvent être présents à notre assemblée.

2. Rapport moral par Jean-Louis LEMMET, président.

Mesdames, mesdemoiselles, messieurs, chers Zouaves, chers amis et adhérents.

Cette année c'est au Fort de NOGENT que nous nous réunissons pour notre assemblée générale, lieu cher aux Zouaves puisqu'en 1914 le 5^e bataillon du 1^{er} Zouaves y stationnait, tandis que le 5^e bataillon du 4^e Zouaves était à ROSNY, tous les régiments de zouaves ayant un 5^e bataillon en métropole.

Nous sommes réunis ce matin pour établir un résumé de l'année écoulée depuis le 12 septembre 2015. Sans bouleversement elle a été essentiellement marquée par quelques évolutions dans la gestion du patrimoine mémoriel des Zouaves, et comme les années précédentes par le rituel des cérémonies commémoratives et des différentes activités de nos associations.

Comme le montrera le compte rendu d'activités, il faut souligner cette année encore une forte présence des zouaves sur le lieu de commémorations dans le Nord de la France en particulier avec une forte implication de l'amicale des anciens du 8^e Zouaves, de celle des Zouaves de l'Est et de celle des Zouaves du Nord – Pas-de-Calais, ainsi que celle des anciens du 2 du 9 et de la musique de la garnison d'Alger dans les cérémonies et les commémorations, celle de Hénin-Beaumont, du 4^e Zouaves, de Corrèze-Limousin et du Sud-Ouest de faisant plus discrètes du fait du vieillissement des leurs effectifs.

Le temps fort de l'année écoulée fut sans conteste la cérémonie du 185^e anniversaire de la création du corps des Zouaves, tant par la qualité des cérémonies de Moulin-sous-Touvent, Carlepont et Nampcel que par le plaisir que nous avons eu à nous retrouver, en particulier lors du repas à Nampcel, autour de Bruno de VILLEPIN notre président d'honneur.

Concernant notre patrimoine, le musée de l'Infanterie devrait voir le jour en 2018 à l'École d'Infanterie de Draguignan, faisant revivre une partie du patrimoine des Zouaves, le général commandant l'École a été informé des préoccupations de l'Union des Zouaves à ce sujet. Par ailleurs l'attribution de l'Emblème et des traditions d'un régiment des Zouaves est toujours notre objectif prioritaire que l'on peut espérer atteindre si de nouvelles unités sont créées.

Cette année marque hélas un net déclin d'activités de certaines de nos amicales, en particulier des anciens du 4^e Zouaves, des Zouaves de Corrèze-Limousin, dont la disparition à court terme semble actée.

Néanmoins le moral des Zouaves reste bon, sous la férule de présidents d'association et d'adhérents actifs et motivés et l'année écoulée fut une bonne année.

Je vais maintenant laisser la parole à Jean-François CATTEAU notre vice-président pour le bilan d'activités, puis à Hughes BOURDAIN pour le point sur les comptes, je vous souhaite un bon dimanche entre Zouaves.

Mesdames, mesdemoiselles, messieurs, chers amis et adhérents, je vous remercie.

3. Compte rendu d'activités par Jean-François CATTEAU, vice- président.

- 12 septembre : assemblée générale de l'UNZ à TOULOUSE ;
- 3 décembre : conseil d'administration, rue d'Aguesseau aux Gueules Cassées, PARIS ;
- 5 décembre : journée Hommage aux Morts pour la France durant la guerre d'ALGÉRIE et les combats du MAROC et de TUNISIE (le Drapeau de l'Union Quai Branly à PARIS, celui du 2^e Zouaves à NÎMES) ;
- dimanche 17 janvier : assemblée générale du Collectif France 40 ;
- mardi 19 janvier : réunion à MOULIN-sous-TOUVENT, pour la préparation cérémonies Butte des Zouaves et Monument national ;
- samedi 12 mars : conseil d'Administration à NAMPCÉL – Suivi du repas de cohésion à NOYON ;
- dimanche 13 mars : Journée nationale des Zouaves - MOULIN-sous-TOUVENT - CARLEPONT et NAMPCÉL (60) ;
- samedi 23 avril : assemblée générale des Zouaves du Sud-Ouest à Les GONDS (17) ;
- vendredi 13 mai : assemblée générale du 2^e Zouaves à MORNAS (84) ;
- du 26 au 29 mai : commémorations du Centenaire de la Bataille de VERDUN (55) ;
- mercredi 1er juin : assemblée générale du Comité de La Flamme à L'Hôtel national des Invalides ;
- samedi 4 juin : commémorations de la Bataille de l'AILETTE (02) ;

Siège social : 20 rue d'Aguesseau 75008 Paris

Groupement 241 de la FNAM. Membre du comité de la Flamme sous l'Arc de Triomphe

uniondeszouaves@gmail.com ; <http://collectifrance40.free.fr/>

- dimanche 5 juin : commémorations de TEMPLoux (Belgique) ;
- lundi 20 juin : commémorations à La PANNE (Belgique) ;
- lundi 20 juin : conseil d'administration au SHD à VINCENNES ;
- du 30 juin au 3 juillet : commémorations du Centenaire de la Bataille de la SOMME - ALBERT et THIEPVAL (80) ;
- dimanche 7 août : hommage aux Héros de l'Yser, avec les Zouaves du Nord, à NIEUPORT (BELGIQUE) ;
- dimanche 21 août : Patelin de Notre Dame, avec les Zouaves du Nord, à DIXMUDE (BELGIQUE) ;
- samedi 27 août : MAUREPAS ;
- du 31 août au 5 septembre : congrès de la MGA à DAMVIX (85) ;
- dimanche 4 septembre : assemblée générale des Zouaves de l'Est à VESOUL (70) ;
- dimanche 4 septembre : Journée des Zouaves, avec les Zouaves du Nord, à SAINT-PÔL-sur-MER (59) ;
- dimanche 4 septembre : commémorations de MONDEMENT-MONTGIVROUX – 8^e Zouaves (51) ;
- vendredi 9 septembre : Centenaire de la Bataille de Verdun, à l'invitation de l'Union nationale des Tirailleurs - hommage aux 1^{er} et 3^e Régiment Mixte Zouaves Tirailleurs à DOUAUMONT (55). À cette occasion les Drapeaux reconditionnés de ces régiments flotteront ;
- dimanche 11 septembre : assemblée générale des Zouaves de l'Est à SCEY-sur-SAÔNE (70) ;
- dimanche 11 septembre : inauguration de la stèle au 4^e Mixte Zouaves-Tirailleurs à WAILLY-lez-ARRAS (62) ;
- 13 et 14 septembre : congrès de la Fédération MAGINOT à BORDEAUX, participation de l'UNZ et de la MGA;
- jeudi 22 septembre : rendez-vous préparatoire pour l'AG 2016 ;
- samedi 8 octobre : assemblée générale du 9^e Zouaves à VERBERIE (60).

L'assemblée générale approuve le rapport moral et le compte rendu d'activité à l'unanimité.

4. Rapport financier, Hugues BOURDAIN, trésorier.

Les comptes sont en équilibre. Une actualisation des cotisations contribue à une légère hausse des comptes de l'Union, les comptes de la Butte sont utilisés pour les cérémonies et l'entretien de la Butte. Tableaux récapitulatifs et bilans annexés au compte rendu, consultables auprès du Bureau.

L'assemblée générale approuvé le rapport financier à l'unanimité.

5. Vérificateur des comptes, Jeanine CHARLON, vérificatrice aux comptes.

Par lettre électronique en date du 5 octobre 2016, madame Jeanine CHARLON « atteste et certifie que les comptes de l'Union nationale des Zouaves sont sincères et qu'ils représentent l'image fidèle de l'actif et passif de l'association » et certifie que le total des comptes de l'Union nationale des Zouaves est bien conforme aux déclarations du trésorier et aux pièces présentées.

L'assemblée générale donne quitus à la vérificatrice aux comptes à l'unanimité.

6. Questions diverses

61. Renouvellement du CA.

Aucun membre du conseil d'administration n'ayant exprimé le besoin d'en sortir et aucun changement n'étant intervenu à la tête de nos amicales, le conseil d'administration est reconduit. La composition du bureau et la répartition des différentes responsabilités seront arrêtées lors du prochain conseil d'administration.

62. Plaque à la mémoire du général de LAMORICIERE

Hughes BOURDAIN, président des anciens du 9^e Zouaves, propose d'honorer la mémoire du général de LAMORICIERE « Père des Zouaves ».

La demande de l'inauguration d'une plaque sur la maison natale de général de LAMORICIERE à PROUZEL (80) est en cours.

RETOUR DES ZOUAVES AU FORT DE NOGENT



En 1914, nos régiments étaient à 5 bataillons, le 5^e bataillon étant toujours en France (loi du 9 février 1899). Ainsi chaque régiment avait 2 dépôts : le dépôt du régiment en Afrique du Nord et le "petit dépôt" en France.

Dont le groupe du 5^{ème} bataillon des Zouaves de Paris :

Chef de corps : Lt-colonel Rollet

Caserne : fort de Nogent-sur-Marne.

*5^e bataillon du 1^{er} Zouaves et petit dépôt au fort de Nogent-sur-Marne

*5^e bataillon du 4^e Zouave et petit dépôt au fort de Rosny-Sous-Bois. Par la suite le commandement du groupe et le 5^e bataillon du 1^{er} Zouaves furent basés au fort de St-Denis (vers 1912)

ET SOUS L'ARC DE TRIOMPHE !!!



Après plusieurs années d'absence, nous nous sommes retrouvés sous l'Arc de Triomphe à l'issue de la journée d'assemblée générale. Transportés par un bus de la Légion étrangère depuis le Fort de Nogent, après le traditionnel rendez-vous rue Balzac et la remontée des Champs-Élysées en cortège en compagnie de l'École du service de santé des armées et d'autres associations patriotiques.

Ce moment rare et émouvant qui a vu peut-être pour la dernière fois les Zouaves devant leur frère d'armes inconnu restera dans nos mémoires.

Siège social : 20 rue d'Aguesseau 75008 Paris

Groupe 241 de la FNAM. Membre du comité de la Flamme sous l'Arc de Triomphe

uniondeszouaves@gmail.com ; <http://collectifrance40.free.fr/>

CÉRÉMONIE DU 5 DÉCEMBRE QUAI BRANLY



Le Mémorial national de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie est un monument aux morts érigé sur le quai Branly, dans le 7^e arrondissement de Paris, pour commémorer les conflits d'indépendance ayant eu lieu en Afrique française du Nord (AFN) de 1952 à 1962.

Outre le drapeau de l'Union nationale des Zouaves, ceux des anciens du 8^e Zouaves, du 9^e Zouaves et celui de la musique de la garnison d'Alger avec leur président et leurs porte-drapeaux étaient présents cette année encore pour honorer nos morts en AFN. Marquant par là la volonté des Zouaves de retenir la date du 5 décembre comme seule et unique date officielle.

MILLE DRAPEAUX

« 1.000 DRAPEAUX POUR 100.000 MORTS »



La célébration du 5 décembre a pris la forme, ce lundi, sous l'Arc de Triomphe, d'un hommage national solennel et vibrant, concrétisé par la participation d'un millier de drapeaux associatifs.

Prolongeant les cérémonies organisées partout en France, le Cercle des Combattants d'AFN, accompagné par la Fédération nationale des ACPG- CATM et par l'Union Fédérale, a manifesté avec vigueur et dignité son attachement à la mémoire de ceux qui sont morts au cours de la guerre d'Algérie et des combats de Tunisie et du Maroc, entre 1952 et 1964.

Cet hommage, d'une ampleur inédite, s'adressait non seulement aux 25.000 soldats de l'armée française morts

pour la France en AFN, dont 750 tués ou disparus après le « cessez-le-feu », mais également aux 75.000 Harkis dont le président de la République a récemment reconnu le massacre, survenu après le 19 mars 1962.

Cet hommage s'adressait enfin aux huit porte-drapeaux anciens combattants de souche Nord-Africaine, ayant participé à la campagne d'Italie, à la Libération de la France, à l'occupation de l'Allemagne et à la campagne d'Indochine, qui ont été assassinés, entre 1957 et 1961, pour avoir revendiqué, en toute connaissance de cause, l'honneur de porter l'emblème de l'amicale des anciens combattants de Mostaganem. Venus de toute la France et représentant la majorité des associations patriotiques, les 1.000 drapeaux se sont inclinés devant la tombe du Soldat inconnu pour manifester fièrement cet hommage dû à ceux qui sont morts pour la Patrie.

Communiqué du CERCLE DE DÉFENSE DES COMBATTANTS D'A.F.N. 18 rue Vézelay 75000 PARIS



Siège social : 20 rue d'Aguesseau 75008 Paris

Groupement 241 de la FNAM. Membre du comité de la Flamme sous l'Arc de Triomphe
uniondeszouaves@gmail.com ; <http://collectifrance40.free.fr/>

CONGRES NATIONAL DE LA FÉDÉRATION ANDRÉ MAGINOT BORDEAUX 2016



Les 13 et 14 septembre derniers s'est tenu le congrès de la Fédération Maginot (FNAM) dans la ville de BORDEAUX.

La FNAM, qui compte plus de 250.000 adhérents regroupés en 250 associations, vient de fêter ses 128 ans d'existence. Ce congrès s'est tenu en présence de 688 participants regroupant présidents et délégués de chacune des associations.

Après l'allocution d'ouverture du président fédéral Henri LACAILLE, les travaux se sont poursuivis suivant la procédure habituelle de toute association. Les présidents des différentes commissions, finances,

action civique, action sociale, La Charte et internet, centre de vacances de NEUVY-sur-BARANGEON, résidence André-Maginot, EHPAD également à NEUVY-sur-BARANGEON, relations internationales et communication, litiges puis la commission de défense des droits, sont montés sur scène afin de répondre aux nombreuses questions de l'assemblée.



Louis MERCADIER, président de l'amical des anciens du 2^e Zouaves, le président de l'Union des Zouaves, et Robert PRAT président des anciens de la Musique de la garnison d'Alger, réunis une fois de plus pour ce congrès qui fut l'occasion de montrer que *les Zouaves sont là* ! aux nombreuses associations de la Fédération Maginot !!

MONDE COMBATTANT

VALEUR DU POINT D'INDICE DE PENSION MILITAIRE D'INVALIDITÉ

Arrêté du 25 août 2016 remplace et annule l'arrêté du 24 octobre 2015

(BI n° 35 -juillet 2016-page 11)

L'arrêté du 25 août 2016 a augmenté la valeur du point d'indice de pensions militaires d'invalidité (PMI) qui s'établit, à partir du 1^{er} janvier 2016 à 14,04 euros.

Le point de PMI sert au calcul du montant des pensions militaires d'invalidité, de la retraite du combattant et du plafond majorable de la retraite mutualiste du combattant.

Depuis le 1^{er} juillet 2013, la retraite du combattant est à 48 points d'indice. Son montant annuel est de 673,92 euros par an, soit 336,96 € par semestre.

Le Secrétaire d'État aux anciens combattants a annoncé le 5 octobre 2016 à la commission de la Défense et des forces armées la prochaine revalorisation de la retraite du combattant. Le projet de loi de Finances 2017 prévoit une augmentation de 4 points (2 au 1^{er} janvier 2017 et 2 au 1^{er} septembre 2017 ce qui porterait son montant annuel à 730,08 € (14,04 X 52) fin 2017. Pour percevoir la retraite du combattant, il faut être titulaire de la carte du combattant. Cette carte est délivrée par l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONAC-VG) selon certains critères et sur demande de l'intéressé formulée auprès du service départemental de l'ONAC-VG du lieu de résidence de celui-ci.

Cette « retraite du combattant » ne doit pas être confondue avec la retraite mutualiste du combattant (RMC) instaurée par décret en 1923 qui demande un effort d'épargne du souscripteur, alors que la retraite du combattant est attribuée d'office aux titulaires de la carte du combattant ayant atteint 65 ans.

La retraite du combattant est non imposable.

ANCIENS COMBATTANTS D'AFRIQUE DU NORD : CAMPAGNE DOUBLE

(Loi de finances n° 2015-1785 du 29 décembre 2015)

Le code des pensions civiles et militaires de retraite prévoit des bénéficiaires de campagne auxquels ont droit :

1- Les fonctionnaires civils auxquels s'appliquent les lois n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires et n° 84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État, relatives aux titres Ier et II du statut général des fonctionnaires ;

2- Les magistrats de l'ordre judiciaire ;

3- Les militaires de tous grades possédant le statut de militaires de carrière ou servant au-delà de la durée légale en vertu d'un contrat et les militaires servant au titre d'un engagement à servir dans la réserve opérationnelle ou au titre de la disponibilité ;

4- Leurs conjoints survivants et leurs orphelins. La double est une bonification d'ancienneté prévue par ce code. Cela signifie que chaque jour effectué, par les militaires d'active ou les appelés du contingent, qui ont été exposés à des situations de combat ou ont pris part « à une action de feu ou de combat » entre le 1^{er} janvier 1952 et le 2 juillet 1962, est compté pour 3 jours pour le calcul de leur pension de retraite.

L'article 132 de la loi n° 2015 -1785 du 29 décembre 2015 de finances pour 2016 a étendu le bénéfice de la campagne double institué par le décret n° 2010-890 du 29 juillet 2010, aux anciens combattants d'Afrique du Nord ressortissants du code des pensions civiles et militaires de retraite dont les droits à pension ont été liquidés avant le 19 octobre 1999.

Une nouvelle extension est prévue à l'article 34 du projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS) pour 2017. Ainsi les ressortissants des régimes spéciaux (cheminots, PTT par exemple) pourront bénéficier de la campagne double dans les mêmes conditions que les fonctionnaires.

Les services de retraite pourront, sur demande des intéressés, réviser les pensions des bénéficiaires concernés dès parution de la loi. Pour tous renseignements :

Ministère de la Défense, Sous-direction des pensions, 5 place de Verdun BP 60 000 17016 La Rochelle cedex 1.

Siège social : 20 rue d'Aguesseau 75008 Paris

Groupement 241 de la FNAM. Membre du comité de la Flamme sous l'Arc de Triomphe

uniondeszouaves@gmail.com ; <http://collectifrance40.free.fr/>

ACTIONS POUR RETROUVER LES CORPS DES DISPARUS DE LA GUERRE D'ALGÉRIE

Source : JO Sénat du 01/12/2016 – page 5187

Question écrite n° 23367 de M. Philippe Bonnacarrère (Tarn – UDI-UC) publiée dans le JO Sénat du 06/10/2016 – page 4239

M. Philippe Bonnacarrère attire l'attention de M. le secrétaire d'État, auprès du ministre de la Défense, chargé des anciens combattants et de la mémoire sur les vingt disparus dans la nuit du 31 octobre au 1er novembre 1956 de la région des Abdellys en Algérie. Les familles n'ont jamais pu récupérer les restes des corps de ces victimes. Les familles tentent depuis des années de sensibiliser les autorités.

Aussi, il lui demande quelles sont les actions qu'il mène pour qu'aboutissent les recherches pour ces disparus et plus généralement les actions pour l'ensemble des disparus de la guerre d'Algérie.

Réponse du Secrétariat d'État, auprès du ministère de la défense, chargé des anciens combattants et de la mémoire publiée dans le JO Sénat du 01/12/2016 – page 5187

Le nombre de soldats français portés disparus au cours de la guerre d'Algérie est évalué, selon les sources, entre 500 et 1.000. La recherche de leurs dépouilles est un sujet d'autant plus sensible et douloureux que la disparition de ces soldats résulte le plus souvent, non pas de circonstances de combat, mais d'enlèvements.

Au cours de ces dernières années, la question des soldats français disparus pendant cette guerre a été régulièrement évoquée à l'occasion de visites officielles en Algérie.

Au mois de décembre 2013, dans une déclaration conjointe, les Premiers ministres français et algérien ont réaffirmé leur volonté de faciliter la recherche et l'échange d'informations pouvant permettre la localisation des sépultures de disparus algériens et français de la guerre d'indépendance.

À cet effet, ils ont décidé de mettre en place un groupe de travail piloté par les services compétents du ministère des Moudjahidine et ceux du ministère français de la Défense.

En ce qui concerne la partie française, le chef du Service historique de la Défense (SHD) a été désigné pour apporter son concours aux recherches des lieux d'inhumation de plusieurs membres du Front de libération nationale (FLN) tués par les forces françaises durant le conflit. Le groupe de travail a commencé ses recherches au cours du premier trimestre 2015, avec pour objectif d'établir une liste de disparus militaires et civils, français et algériens, dont les circonstances exactes du décès doivent être précisées et les lieux de sépulture localisés.

Pour dresser la liste des militaires français disparus devant être présentée à la partie algérienne, le SHD fonde son effort, d'une part, sur les 700 fiches individuelles établies en 2000 par le Service historique de l'Armée de Terre et, d'autre part, sur le partenariat qu'il a noué avec l'association « Soldis Algérie » [1].

Les premières démarches effectuées en liaison avec cette association ont mis en évidence plusieurs difficultés parmi lesquelles l'hétérogénéité et le caractère incomplet des sources ou encore le manque de fiabilité de certains critères utilisés pour les constituer.

Le bien-fondé de ce partenariat est toutefois avéré au regard de la qualité de la méthodologie appliquée par l'association « Soldis Algérie » qui a planifié ses travaux sur une période de deux à trois ans :

- vérification, comparaison des listes existantes de disparus militaires et établissement d'une nouvelle base de données numérique ;
- vérifications par sondage dans les archives de la gendarmerie ;
- consultation des archives individuelles et recoupement éventuel avec les journaux des marches et opérations.

Sans attendre la conclusion de ces travaux, le secrétaire d'État chargé des anciens combattants et de la mémoire, sensible à la situation des familles des militaires français concernées, a souhaité rendre hommage à ces disparus en inaugurant, le 31 octobre 2015, au cimetière du Père-Lachaise à Paris, une stèle sur laquelle sont inscrits les noms des vingt appelés du contingent enlevés dans le village des Abdellys dans la nuit du 31 octobre au 1er novembre 1956 et évoquant la mémoire de tous les disparus de la guerre d'Algérie.

Dans ce contexte, la visite officielle en France du ministre algérien des anciens Combattants, les 26 et 28 janvier 2016, a contribué à renforcer la volonté des deux pays de poser un regard apaisé et constructif sur leur mémoire commune.

En outre, lors de la 3^e session du comité intergouvernemental de haut niveau algéro-français [2], la France et l'Algérie ont réaffirmé, le 10 avril dernier à Alger, leur engagement en vue de faciliter la recherche et l'échange de renseignements pouvant aboutir à la localisation des sépultures des disparus de la guerre d'indépendance.

[1] L'association « Soldis Algérie », créée en 2014, a pour ambition d'établir l'inventaire nominatif des disparus en vue de la réalisation d'un mémorial.

[2] Le comité intergouvernemental de haut niveau algéro-français est une instance de concertation créée en application de la déclaration d'amitié et de coopération entre la France et l'Algérie signée le 19 décembre 2012 entre les deux chefs d'État.

VIE DE NOS AMICALES

AMICALE DU 8^E ZOUAVES

102^e anniversaire de la 1^{re} Bataille de la Marne - septembre 1914 - septembre 2016

L'Amicale du 8^e Zouaves s'est rendue le 4 septembre 2016 à Mondement pour rendre hommage aux Soldats de la Division Marocaine. Cérémonies à Mondement, Soisy-aux-Bois et Connantre (cimetière allemand). Édouard Robineau et Jean-Pierre Decourtil représentaient l'Amicale du 8^e Zouaves. Nous avons rendu hommage à la Division Marocaine en mettant à l'honneur le Fanion de la D.M.

Nous avons commencé la cérémonie par un office œcuménique à Mondement, suivi de la cérémonie militaire avec levée des couleurs, dépôts de gerbes au carré militaire et à la plaque du général Humbert par l'Amicale du 8^e Zouaves.



La première bataille de la Marne débute le 6 septembre 1914, elle se déroule sur un front allant de Senlis à Verdun. Les Français parviennent à contenir, puis à faire reculer les Allemands. Le 9 septembre au soir, les fantassins du 77^e régiment d'infanterie, les tirailleurs et les zouaves de la Division marocaine du général Humbert reprennent le château et le village de Mondement, près de Sézanne. À l'issue des combats, la France a remporté sa première bataille, et les troupes coloniales s'y sont illustrées avec bravoure.

Les quatre unités principales qui composent la division durant la quasi-totalité de son engagement entre 1914 et 1918 sont le Régiment de Marche de la Légion Étrangère, le 4^e Régiment de Marche de Tirailleurs, le 7^e Régiment de Marche de Tirailleurs et le 8^e Régiment de Marche de Zouaves qui obtiennent tous la fourragère rouge à la couleur de la Légion d'honneur à la fin du conflit.

ANCIENS DU 9

UNE PLAQUE COMMÉMORANT LA NAISSANCE DU GÉNÉRAL DE LA MORICIERE

Notre ami Hughes BOURDAIN, historien averti, porte le projet d'apposer à PROUZEL (80) ce projet sera entériné lors de notre prochain conseil d'administration, et une date de cérémonie sera arrêtée. La plaque pourrait être rédigée de la façon suivante :

*"C'est en cette demeure que s'est éteint, le 11 septembre 1865,
le général Léon Juchault de Lamoricière (1806-1865).*

Créateur du Corps de Zouaves et Organisateur de la Province d'Oran".



Louis Juchault de **Lamoricière**, né le 5 février 1806 à Nantes. Promu général de division en 1843, au cours des campagnes coloniales dirigées par le général Bugeaud contre l'émir Abd el-Kader en Algérie, Lamoricière s'investit également dans le domaine politique et se fait élire à l'Assemblée législative. Il est nommé **ministre de la Guerre** en 1848.

Exilé après le coup d'État du 2 décembre 1851 à cause de son opposition à Louis-Napoléon Bonaparte, il revient en France puis se met en 1860 au service de la **cause pontificale**.

Le "**Père des Zouaves**", en 1830, il participe à l'expédition d'Alger, notamment à l'attaque du fort l'Empereur le 4 juillet qui aboutit à la prise de la ville, le 5 juillet. Il est affecté au corps des zouaves, créé par le commandant en chef Clauzel en octobre 1830 et promu capitaine le 1^{er} novembre. Il commande le 2^e bataillon de ce corps formé (au départ) de soldats kabyles, précédemment au service de la régence d'Alger.

Siège social : 20 rue d'Aguesseau 75008 Paris

Groupement 241 de la FNAM. Membre du comité de la Flamme sous l'Arc de Triomphe

uniondeszouaves@gmail.com ; <http://collectifrance40.free.fr/>

LES ZOUAVES DE L'EST EN ASSEMBLÉE GÉNÉRALE À SCEY-SUR-SAONE

Fidèles à leur habitude, nos amis de l'Est, sous la houlette de leur président Richard BYCZEK ont délocalisé leur assemblée générale, cette année à Scey-sur-Saône le 11 septembre 2016



Les zouaves portés sont de retour!!!!



Siège social : 20 rue d'Aguesseau 75008 Paris
Groupement 241 de la FNAM. Membre du comité de la Flamme sous l'Arc de Triomphe
uniondeszouaves@gmail.com ; <http://collectifrance40.free.fr/>

NOS PEINES

- Marcel **FERREUX** ancien du 8^e Zouaves est décédé le 30 juillet 2015
- André **BOUVET** ancien du 8^e Zouaves est décédé le 21 juin 2016 dans sa 99e année
- Edmond **TESSIER** ancien du 8^e Zouaves en juin 2016
- Lieutenant-colonel (er) Henri-Paul **HONTEBEYRIE** ancien des 4^e RMZT à Tunis en 1941 puis au 4^e Zouaves en 1945. Ensuite dans différents régiments de tirailleurs en Indochine et en Algérie, il était commandeur dans l'ordre de la Légion d'Honneur, croix de guerre 39-45, TOE (6 Citations), croix de la valeur militaire

AGENDA DES ZOUAVES 2017

- **Dimanche 29 janvier** : Assemblée Générale du Collectif France 40 à Vélizy-Villacoublay (78)
- **Mardi 24 janvier** : réunion à Moulin-sous-Touvent (60), pour la préparation cérémonies Butte des Zouaves et Monument national
- **Judi 16 février** : Assemblée Générale de l'Amicale des Zouaves et Coloniaux du secteur d'Hénin-Beaumont. 14h30 à la salle patriotique d'Hénin-Beaumont (62)
- **Samedi 25 mars** : Conseil d'Administration à Nampcel (60)
- **Dimanche 26 mars** : Journée nationale des Zouaves – Moulin-sous-Touvent - Carlepont et Nampcel (60)
- **Vendredi 12 mai** : Assemblée Générale de l'Amicale du 2^e Zouaves à Palavas-les-Flots (34)
- **Samedi 20 mai** : Centenaire de la Bataille de Berry-au-Bac (02)
- **Les 3 et 4 juin** : 1917-2017 – Les Zouaves de l'abri du Kronprinz (APRAK) à Nampcel (60)
- **Samedi 3 juin** : commémorations du 76^e de la Bataille de l'Ailette - Guny - Champs - Trosly-Loire et Manicamp (02)

****Calendrier consultable en permanence sur : <http://collectifrance40.free.fr/>*

****Les amicales sont invitées à nous informer de toute modification ou nouvel ajout à cet agenda, qui se veut être un calendrier informatif et collectif. Merci.*

JOURNEE NATIONALE DES ZOUAVES

186^e anniversaire de la création du Corps des Zouaves
Butte des Zouaves - Mémorial national des Zouaves
MOULIN-sous-TOUVENT (60)

26 MARS
2017



- 09h30 : Dépôt de gerbes à la Ferme de Quennevières
- 10h00 : Cérémonie à la « Butte des Zouaves » et au Mémorial national à Moulin-sous-Touvent (N49°29'20"- E3°02'56")
- 11h00 : Messe du Souvenir en l'église de Carlepont
- 12h00 : Cérémonie au monument aux Morts et au Carré militaire de Carlepont



– **Union Nationale des Zouaves** –

uniondeszouaves@gmail.com

<http://collectifrance40.free.fr/>



Siège social : 20 rue d'Aguesseau 75008 Paris

Groupement 241 de la FNAM. Membre du comité de la Flamme sous l'Arc de Triomphe

uniondeszouaves@gmail.com ; <http://collectifrance40.free.fr/>